

Yann Abeille

Des solutions pour pérenniser son vignoble

Yann Abeille, vous avez créé votre société de conseil viticole. Quel a été votre parcours ?

Après mon BTS viti-céno et le DNO, obtenu à Montpellier, j'ai vinifié dans différents domaines, en France et à l'étranger (Australie, Chili). J'ai ensuite rejoint le domaine familial, à Châteauneuf du Pape, où j'ai été responsable du vignoble de 2007 à 2017. Gérer un vignoble de 150 ha, ce n'est pas une mince affaire mais cela permet d'acquérir une très bonne expérience de terrain.

Quand j'ai décidé de quitter le Château Mont Redon, il m'a semblé naturel de créer ma propre société de conseil dans le domaine que je maîtrisais le mieux, à savoir la gestion du vignoble (planification d'une campagne, organisation du travail, optimisation de la rentabilité, audit d'exploitation...). J'interviens principalement sur le quart Sud-Est de la France.

Vous avez axé votre activité sur la pérennité du vignoble et notamment la prévention des dépérissements. Pourquoi ?

Les dépérissements affectent grandement nos vignobles et on voit bien qu'aujourd'hui, beaucoup de vigneron reviennent à la base du problème, à commencer par le matériel végétal. La qualité de la greffe par exemple n'est pas suffisamment prise en compte. Mon rôle, c'est de sensibiliser le vigneron à tous ces aspects et de l'accompagner dans ses choix. Un autre point important est la taille. Très longtemps, j'ai moi-même pratiqué une taille "esthétique" mais entraînant une baisse de la santé du cep.

La formation universitaire diplômante de taille et d'épamprage de 120 h (DUTE) que

j'ai suivie à Bordeaux (ISVV) me permet de proposer aujourd'hui des formations sur les bonnes pratiques d'une "Taille douce et respectueuse des flux de sève". On peut aussi parler de l'épamprage ou de l'ébourgeonnage qui sont essentiels pour préparer la taille.

Quel est le programme type d'une formation "Taille douce" ?

La formation dure un jour. Le matin, c'est théorique avec des explications sur la physiologie de la vigne, les tissus conducteurs de sève, les principes de la taille, l'établissement d'un plantier... L'après-midi se déroule sur le terrain. Ces formations, prises en charge par les organismes de financement, peuvent se faire au sein d'une même entreprise ou pour des salariés de différentes entreprises.

Vous apportez également des solutions innovantes aux maladies du bois ?

Depuis novembre 2018, je suis en effet correspondant pour la société Genodics, qui contient les maladies du bois mais aussi le court-noué grâce à la diffusion de séquences sonores spécifiques de protéines. Cette solution originale découle des travaux du physicien Joël Sternheimer (cf. *Le Vigneron de juin* 2018). Une quinzaine de domaines sont déjà équipés dans la région, avec des résultats probants pour un coût limité. Du coup, le bouche-à-oreille fait son effet et le concept se développe. ☺

Propos recueillis par Sylvie Rebol

⇒ www.abeille-consultant.fr
yabeilleconsultant@gmail.com

Laudun Prêts pour le futur Cru

"Félicitations à toutes les unités de vinifications pour la qualité de leurs vins et leur dynamisme commercial". C'est par ces mots que Luc Pélaquié, président du Syndicat des vins de Laudun, a débuté son assemblée générale le 16 mai dernier. Ainsi, les sorties de Côtes du Rhône Villages Laudun ont progressé de 14 % durant les deux dernières campagnes, atteignant près de 15 000 hl en 2017-2018.

Par ailleurs, 75 % des volumes sont vendus directement en bouteille et la croissance du négoce a atteint 60 % ces trois dernières années, attestant d'un attrait certain de l'appellation.

Le dossier de reconnaissance en Cru progresse, avec la nomination d'une Commission d'experts par l'Inao. Présents sur le terrain dès septembre, leur mission sera de proposer le tracé de la future délimitation courant 2020. C'est pourquoi Luc Pélaquié, appuyé par Philippe Pellaton, président du Syndicat général des Côtes du Rhône, a insisté auprès de ses adhérents sur la nécessité de se mettre en conformité dès que possible avec les nouvelles règles du Cahier des charges du futur Cru : encépagement et règles d'assemblage notamment. Côté promotion, Vincent Berne a énuméré les nombreuses actions réalisées et les retombées presse qu'elles ont générées, favorisant ainsi la notoriété du Côtes du Rhône Villages Laudun.

À noter l'arrivée d'une vigneronne au conseil d'administration : Sophie Conrozier, domaine Chantegrives à Tresques, dont la candidature avait été enregistrée par le trésorier du syndicat, Grégoire Alauzen. ☺

